

Pages SIA

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **138 (2012)**

Heft 13-14: **Le Corbusier**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PAGES sia

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

SÉANCE 2/2012 DE LA ZOK/CCR

Lors de sa dernière séance sous sa forme actuelle, la commission centrale des règlements s'est principalement consacrée à la révision en cours des règlements sur les prestations et les honoraires. Elle a en outre approuvé la norme SIA 118 révisée et lancé deux projets concernant le renchérissement et les coûts dans la construction.

En vertu de la révision du *Règlement de la normalisation* R48 approuvée par l'assemblée des délégués du 4 mai 2012, la séance du 6 juin 2012 ouvrait un nouveau calendrier pour la commission centrale des règlements (ZOK/CCR) qui se muera bientôt en ZO/CR. L'application de ce règlement entraîne la scission des domaines normatif et réglementaire, qui relèveront désormais de la commission centrale des normes (ZN/CN), respectivement de la commission centrale des règlements (ZO/CR). Placées au même niveau, les deux commissions seront encadrées par le comité Normes et Règlements de la direction qui assurera la coordination et la conduite stratégique.

Des informations détaillées sur cette restructuration de la normalisation suivront dans un prochain numéro.

PROJETS NOUVEAUX

Lors de sa deuxième séance de l'année, la ZOK/CCR a donc lancé les premiers projets qui seront élaborés sous sa seule responsabilité. Ces travaux concernent les *Coûts dans le monde de la construction* ainsi que la norme SIA 126 *Modification des honoraires suite aux variations de prix*. Les autres principaux objets à l'ordre du jour ont porté sur l'approbation de la norme SIA 118 *Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction* et la révision des *Règlements sur les prestations et les honoraires* (RPH).

– Coûts : le facteur coûts prend une importance toujours accrue dans la construction actuelle. Au quotidien, il s'avère cependant que l'intercompréhension entre les partenaires impliqués doit être améliorée. C'est l'ambition du projet *Coûts dans le monde de la construction* : le document doit définir précisément les interfaces entre les divers

instruments de travail, régler l'application des bases existantes et fixer les définitions exactes de notions largement répandues.

– Renchérissement : tandis que la famille des normes traitant de l'adaptation des prix suite au renchérissement aborde avant tout des prestations d'entreprise, le projet de norme SIA 126 *Modification des honoraires suite aux variations de prix* concerne un outil prioritaire pour les membres de la SIA. La commission ad hoc n'étant pas encore au complet, elle cherche à recruter une ou un architecte supplémentaire, ainsi qu'un-e ingénieur-e (voir www.sia.ch/fr/la-sia/postes-vacants).

RÉVISIONS

– SIA 118 : la ZOK/CCR a approuvé la révision de la norme SIA 118 *Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction* et l'a transmise à la ZNO/CNR pour qu'elle l'approuve à son tour avant sa soumission à l'assemblée des délégués du 10 novembre 2012 en vue de l'imprimatur final. Le but de cette révision était de maintenir le caractère équilibré de la norme en vigueur, en conservant notamment son approche équitable des intérêts respectifs du maître de l'ouvrage et de l'entrepreneur. En cas de doute, et pour éviter toute redistribution des prérogatives, la commission SIA 118 s'en est tenue aux prescriptions existantes. La nouvelle mouture constitue ainsi une version actualisée de cette base contractuelle, dont l'application continuera à se prêter sans restriction à tous les types d'ouvrages et de prestations de construction dans une large majorité de cas.

– Révision RPH : outre les décisions verbalisées ci-dessus, un point majeur de l'ordre du jour a porté sur les révisions des RPH SIA 102 (architectes), 103 (ingénieurs civils) et 108 (ingénieurs mécaniciens, électriciens et spécialistes en installations du bâtiment) ainsi que du *Modèle de prestations* (MPO) SIA 112, dont les mises en consultation sont imminentes. Assurée par les commissions de norme respectives, la mise à jour des règlements est chapeautée par le groupe INFOR spécifiquement char-

gé de leur coordination qui rassemble tous les présidents impliqués. Et la composition paritaire de chaque commission y garantit une juste représentation aussi bien des mandataires que des mandants.

Dans une prochaine étape, il s'agira encore d'harmoniser différents points thématiques avec les commissions spéciales de la SIA pour les domaines concernés. De même, les prochains mois seront consacrés à intégrer l'articulation et la terminologie du RPH SIA 110 (urbanistes) au canevas défini pour les autres RPH.

La commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers SIA 104 souhaite quant à elle sonder précisément le taux d'acceptation et d'application du RPH 104. Moyen fiable et reconnu pour l'examen périodique de la validité pratique des normes et règlements, l'enquête permettra en effet d'établir l'opportunité d'une éventuelle révision.

MUTATIONS

Une fois la partition entre commission centrale des normes (ZN/CN) et commission centrale des règlements (ZO/CR) formellement achevée, quelques membres siégeront encore dans les deux organes pour assurer les échanges. Markus Tütsch, ingénieur civil, devient ainsi membre de la ZO/CR afin d'y relayer également les intérêts de la Société suisse des entrepreneurs.

Quant à Ueli Türlér, il quitte la ZOK/CCR au 30 juin 2012, après avoir fait valoir ses droits à la retraite en remettant son mandat de président de la commission SIA 103 en août 2011 déjà. Membre de la ZOK/CCR durant quinze années et de la commission SIA 103 pendant presque treize ans, dont huit et demi à la présidence, il s'est investi dans nombre de projets réglementaires majeurs. La ZOK/CCR remercie Ueli Türlér de son exceptionnel engagement !

Michel Kaeppli,
Service Normes et Règlements

EXPERT-E SUISSE POUR L'ÉVALUATION DE LA RÉSISTANCE À LA COMPRESSION DU BÉTON

La norme SN EN 13791:2007 *Evaluation de la résistance à la compression du béton en place dans les structures et les éléments préfabriqués* est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2007. Ses dispositions sont importantes aussi bien pour la construction à neuf, que pour actualiser la résistance à la compression du béton dans les relevés d'état de structures existantes.

La comité européen pour la normalisation du béton (CEN TC 104) a décidé d'entreprendre la révision de cette norme pour laquelle il a nommé une commission d'experts (CEN TC 104/SC 1/TG 11). Sa première séance, fixée à novembre 2012, est actuellement en préparation. La commission SIA 262 *Construction en béton* souhaite que la Suisse collabore à ce travail et cherche un ou une représentant/e à cette fin. La participation implique quatre à six séances réparties sur les deux prochaines années, sur le principe du bénévolat. Les frais annexes (déplacements, repas) sont couverts par la SIA.

Le/la représentant/e doit justifier de sa familiarité avec le domaine et être en mesure de suivre les négociations menées en anglais au niveau européen. Il/elle sera en outre invité-e à en informer régulièrement le groupe de travail Béton au sein de la commission SIA 262, le cas échéant à en devenir membre. (*sia*)

Informations

Les personnes intéressées sont priées d'adresser un résumé de leur parcours professionnel (CV) à Jürg Fischer, au secrétariat général de la SIA, ou de le contacter pour toute question complémentaire: juerg.fischer@sia.ch
Pour tous les postes vacants auprès de la commission de la SIA voir: <http://www.sia.ch/fr/la-sia/postes-vacants/>

PROGRAMME SIA-FORM SUISSE ROMANDE 2^E SEMESTRE 2012

SIA-Form, l'institut de formation continue et perfectionnement de la SIA, est l'un des instituts de référence en matière de formation continue et de perfectionnement pour les architectes et les ingénieurs des domaines de la construction, des techniques et de l'environnement en Suisse. Notre objectif est de maintenir les connaissances des planificateurs suisses à la pointe de l'actualité en conservant et en intensifiant les compétences nécessaires à des relations responsables avec l'environnement construit naturel et culturel. L'offre de SIA-Form met l'accent

sur la transmission ciblée des connaissances nécessaires pour gérer de manière globale une entreprise dans le domaine de la planification. SIA-Form organise des cours spécifiques dans les domaines suivants: gestion d'entreprise, normes et règlements et aptitudes personnelles. (*sia*)

Steelacademy construction mixte – Conception et dimensionnement de structures acier-béton

28.08.2012, Lausanne, 9–17h
Code: SZS, Prix: MB/SZS 420.- / MP/SZS 510.- / NM 600.-
Information et inscription: www.szs.ch/steelacademy

Gestion des eaux sur les chantiers

06.09.2012, Bulle, 9–16.30h
Code: sanu-12IBGE, Prix: MB 343.- / MP 417.- / NM 490.-
Information et inscription: www.sanu.ch/entreprises

Leadership en rénovation

06./07./14./21.09.2012, Lausanne, 4 jours: 8.30–17.30h
Code: IEEF03-12, Prix: MB 1250.- / MP 1750.- / NM 2250.-

Impacts environnementaux dans le domaine de la construction (ecobilans)

20.09.2012, Yverdon, 1/2 jour: 13.30–17.30h (Cours suivant: 24.09.2012)
Code: FE3, Prix unitaire: 250.-
Information et inscription: www.fe3.ch

Paysage et santé: exemples tirés de la pratique

20.09.2012, Kôniz, 9.30–16.30h
Code: fowala218, Prix: MB / MP 310.- / NM 360.-
Information et inscription: www.fowala.ch

CAS en expertise technique dans l'immobilier

22.09.2012, Fribourg, 9 mois (450 heures de travail, chaque vendredi de 8.30–17h et un samedi sur deux)
Code: CAS, Prix unitaire: 4800.-
Inscription en ligne: www.eia-fr.ch/formation-continue, délai d'inscription: 31 juillet 2012

La norme SIA 118 dans la pratique

25./26.09.2012, Genève, 2 jours: 9–17.30h
Code: AB57-12, Prix: MB 950.- / MP 1100.- / NM 1300.-

Achats durables en entreprise

25.09.2012, Lausanne, 9–17h
Code: sanu-12UMAP, Prix: MB 638.- / MP 638.- / NM 750.-
Information et inscription: www.sanu.ch/entreprises

Prévoyance cadre – flexibilité et économies fiscale

27.09.2012, Lausanne, 18–19.30h
Code: VZ06-12, Prix unitaire: 100.-

Honoraire: mise au point

03.10.2012, Lausanne, 17–19h
Code: LHO08-12, Prix: MB 200.- / MP 300.- / NM 450.-

Facturation des variations de prix dans la construction

09.10.2012, Lausanne, 9–17h
Code: KBOB-K22-Lausanne, Prix unitaire: 450.-
Information et inscription: www.kbob.ch > services > Formation et perfectionnement

Marketing: connaissance et utilisation des médias

11.10.2012, Lausanne, 13.30–17.30h
Code: MK04-12, Prix: MB 400.- / MP 500.- / NM 650.-

SIA 142 et 143 – Concours et mandats d'études parallèles

24.10.2012, Lausanne, 9–17.30h (Cours suivant à Genève: 07.11.2012, Code: WB07-12)
Code: WB06-12, Prix: MB 600.- / MP 830.- / NM 975.-

Workshop d'études de cas de rénovation des bâtiments

01.11.2012, Lausanne, 13.30–17.30h
Code: IEEPlus01-12, Prix: MB 150.- / MP 200.- / NM 300.-

Installations solaires photovoltaïques

06./07.11.2012, Colombier, 2 jours: 8.30–16.30h
Code: Swissolar, Prix unitaire: 950.-
Inscription et information: www.swissolar.ch

Aération des bâtiments

08.11.2012, Yverdon, 13.30–17.30h (cours suivants, divers lieux: 13./15./20./22.11.2012)
Code: Minergie, Prix unitaire: 230.-
Inscription et information: www.minergie.ch

La conclusion du bon contrat

08.11.2012, Lausanne, 13–16.30h
Code: VA02-12, Prix: MB 400.- / MP 500.- / NM 650.-

Normes techniques: plaisir ou devoir?

08.11.2012, Lausanne, 17.30–19.30h
Code: NT01-12, Prix: MB 200.- / MP 300.- / NM 450.-

Forêt et protection des eaux souterraines: Comment ça marche? Que dois-je faire?

08.11.2012, Zollikofen, 9–17h
Code: fowala22, Prix: MB / MP 310.- / NM 360.-
Information et inscription: www.fowala.ch

Connaître la problématique amiante pour mieux gérer son chantier

16.11.2012, Bienne, 13–17.30h
Code: AP01-12, Prix: MB 350.- / MP 400.- / NM 500.-

Finance pour les architectes et les ingénieurs

27./28.11.2012, Lausanne, 2 jours: 8.30–17.30h
Code: FF05-12, Prix: MB 900.- / MP 1100.- / NM 1300.-

La vole SIA vers l'efficacité énergétique

29.11.2012, Lausanne, 13.30–17.30h
Code: EPF03-12, Prix: MB 350.- / MP 450.- / NM 600.-

La succession d'entreprise

06.12.2012, Lausanne, 14–18h
Code: SE01-12, Prix: MB 400.- / MP 500.- / NM 650.-

SIA-FORM

Pour toutes informations supplémentaires: www.sia.ch/form
Contact pour inscriptions (avec le code du cours): SIA-Form, +41 44 283 15 58, form@sia.ch
MB: Membres bureaux de la SIA, MP: Membres personnels de la SIA, NM: Non-membres